N°2

L'ECHO DES CLUBS DE L'ILE DE FRANCE

Edito

Bonjour à tous

C'est avec plaisir que nous sortons le n°2 de l'Echo en ce début d'année. Mon objectif étant de créer des liens étroits entre les clubs de l'Ile de France et la SCIF, de travailler ensemble dans la même direction, la passion du Chien de Sport. Vous avez la chance d'appartenir à une Canine forte, dynamique, à l'écoute de l'Utilisation. Vous êtes épaulés par une commission d'Utilisation Régionale bien soudée et rigoureuse, avec à sa tête un homme d'expérience et toujours disponible, Jean Clément. Les disciplines CREAC sont encadrées par Corinne Garret et sa fidèle équipe. Bravo à tous.

Beaucoup d'objectifs, de challenges pour cette année 2015, la vie cynophile évolue très vite, nous allons aussi devoir nous adapter à beaucoup de mesures. Par exemple le changement de statuts pour nos associations. La SCIF a programmé une réunion d'information le 1 janvier de façon à vous donner un maximum d'informations, vous aider dans cette démarche, il faut le dire qui nous est imposée. Beaucoup de clubs ont répondu présent, mais que dire des présidents de club qui n'ont même pas daignés répondre… c'est affligeant. Un président a des devoirs, vis-à-vis de sa Régionale, mais aussi vis-à-vis de s adhérents de son club. Autant vous dire que la liste des absents non excusés est dressée. 2015 risque aussi d'être une année difficile pour nos éleveurs passionnés, des mesures ministérielles vont être appliquées tant au niveau fiscal que sanitaire.

Vos présidents de commission reviendront bientôt vers vous pour la partie Subventions 2015. Les budgets sont quasiment calés, tous deux ont été convaincants pour les défendre au mieux, et de pouvoir répondre réellement aux besoins. Un effort supplémentaire va donc être fait de la part de la SCIF, nous ferons bien entendu le point en fin d'année. Je vous souhaite une bonne lecture de ces quelques pages, et remercie Corinne Betrom-Liorit qui a travaillé sur ce numéro des Echos.

Bonne continuation, et soyez certains de mon implication pour l'utilisation.

Marie-France Varlet
Présidente SCIF

Cela vous aurait-il échappé ?

Le site de la SCIF est en pleine mutation …

La Société Canine d'Ile de France est heureuse de vous informer que son site a fait peau neuve grâce au travail de son webmaster Jean Luc Navard et de Bernard Pouvesle, tous deux membres du comité de la SCIF.

Les nouvelles fonctionnalités proposées permettent dorénavant aux présidents de club, de tenir à jour les informations relatives à leur club (coordonnées générales – gestion des contacts & composition du comité – les disciplines pratiquées- le calendrier d'Utilisation – la gestion des adhérents SCIF du club étant encore en construction), et ceci grâce aux identifiants confidentiels qui leur on été communiqués en octobre dernier.

Nous vous invitons dès à présent à vous connecter sur votre nouvel espace perso « club » afin de valider ou compléter les informations et à en informer le webmaster par mail à l'adresse websmasterscif@sc-if.org.

Si vous avez des questions vous pouvez en parler à votre délégué qui se fera votre porte-parole auprès de la CUR, de la CREAC, ou de la SCIF.

Les Utilisateurs pourront désormais trouver sur le site toutes les informations qui les concernent grâce à l'implication et l'investissement des « délégués de discipline » pour encore améliorer la communication dans la diffusion des informations ou des résultats d'évènements importants. Ainsi notre site sera une réelle et belle vitrine des performances de nos utilisateurs et compétiteurs franciliens.

Pour en savoir plus : www.sc-if.org

RING : Ce qui va changer en 2015…….

Par Corinne BETROM-LIORIT

Cette nouvelle année va connaître de profonds changements dans la discipline « Ring ».

I . La Sélection des Hommes Assistants en Ring

Le **G**roupe **T**ravail **R**ing a décidé de modifier les règles de sélection des Hommes Assistants Ring de niveau 1 & 2. Désormais il ne sera plus possible de passer sa sélection en dehors de sa Régionale, comme il n'y aura plus de reconduction accordée par le GTR. Tous les Hommes Assistants devront donc se soumettre aux épreuves de sélection physiques, théoriques et pratiques organisées annuellement dans chaque régionale ou Groupe.

A. 2015 une année de transition

La Société Canine d'Ile de France tient désormais à jour la liste de ses Hommes Assistants consultable sur le nouveau site de la SCIF : www.sc-if.org.

Certaines sélections expireront en 2015 avant le 1er novembre, date de la sélection organisée en Ile de France au club de Villeneuve le Roi (94). Dans ce cas uniquement, les hommes assistants concernés doivent **impérativement** faire une demande écrite à Serge Gladieux pour une prorogation de leur sélection à titre exceptionnel et dérogatoire pendant la période transitoire du 1er janvier 2015 au 1er novembre 2015.
Sont concernés les clubs de : ***Chatelet en Brie (77) – Labbeville (95) – Le Mée (77) – Vernouillet (78)***

B. 2016 une année d'anticipation

Les Hommes assistants dont la licence expirera en 2016 devront également se présenter à la sélection 2015 à Villeneuve le Roi sous peine de prendre le risque de la perdre.

Sont concernés les clubs de : ***Persan (95) – Argenteuil (95) – Epône (78) – Goussainville (95) – Villeparisis (77) – Marcoussis (91) – Mouroux (77) – Ollainville (91) – Amillis (77) – Grez s/Loing (77)***

Il est donc recommandé de sensibiliser dès maintenant, les Hommes Assistants de vos clubs afin qu'ils puissent prendre leur disposition pour éviter toute perte de sélection.

C. L'Homme-Assistant : un maillon déterminant

La SCIF rappelle aux futurs candidats à la sélection HA Ring niveau 1 & 2 et aux clubs organisateurs qu'elle propose volontairement une formation distincte de la sélection afin de permettre aux jeunes Hommes Assistants de se corriger ou de progresser en fonction des éventuelles remarques faites par le jury lors de la formation..

Une fois sélectionnés, ils seront les **« Ambassadeurs »** de la Société Canine d'Ile de France et de nos clubs franciliens dans la France entière et seront un maillon déterminant dans la cynophilie. A ce titre, ils devront avoir une rectitude morale, un comportement honnête et sportif et des aptitudes physiques permettant de mettre en évidence les qualités des chiens qu'ils auront à départager tout au long de leur carrière. Ceci, dans la plus grande équité, la plus grande sportivité et surtout dans le respect de nos chiens sans qui le Ring n'existerait pas.

CLUBS D'UTILISATION : Ce qui va changer en 2015…….

Par Marie-France VARLET

Suite à l'adoption, en date du 16 septembre 2014 par la Société Centrale Canine, des nouveaux statuts et règlement Intérieur des clubs d'Utilisation, une réunion des présidents de clubs a été programmée le 18 janvier 2015, à Aubervilliers, au siège de la Société Centrale Canine, pour porter à la connaissance des Présidents de clubs d'Ile de France les changements à opérer dans leur fonctionnement ou leur gestion et les modifications à apporter à leurs statuts et Règlement Intérieur avant le 30 septembre 2015 et après transmission à la SCIF pour validation.

I . Les Statuts clubs « Loi 1901 »

- **Redénomination des noms de clubs,** précisant le lieu de la commune du club. Ne doivent plus être utilisés les termes « chien de défense » ou « chien de police »…
- **Le siège Social n'a plus obligation** d'être sur le territoire de l'**A**ssociation **C**anine **T**erritoriale »SCIF », mais uniquement le terrain.
- **Les disciplines pratiquées doivent être déclarées** auprès de la CUR ou de la CREAC de la SCIF.
- **Le club devient membre d'office** de l'**A**ssociation **C**anine **T**erritoriale « SCIF ». Il participera à l'Assemblée Générale en qualité de personne morale et aura droit de vote. Son Président, obligatoirement membre de l'ACT «SCIF », aura droit de vote à titre individuel et en tant que personne morale.
- **Mention obligatoire** sur les feuilles d'adhésion des clubs : **« J'atteste sur l'honneur ne pas avoir été condamné pour sévices ou mauvais traitements à animaux »**
- **Etre majeur n'est plus une obligation** pour être adhérent, ni être présenté par un sociétaire.
- Obligation de fonctionnement en **année civile.**
- **Utilisation des moyens de communication modernes** reconnus et acceptés.
- **Renforcement des pouvoirs du Comité** du club concernant l'exclusion de membres, ou de sanctions disciplinaires dans le respect de la procédure disciplinaire.
- Lors de l'assemblée constitutive il est désormais pris en compte le nombre de voix obtenues pour désignés les mandats de 3 ou 6 ans.
- Une personne ne peut être membre élu que dans un seul club.
- **Mode de scrutin modifié lors des élections**. Désormais sera retenu « la majorité relative » (au plus grand nombre de voix) et à un seul tour.

II . Le Règlement Intérieur

Un Règlement Intérieur type pour club d'Education Canine et Utilisation a été adopté par la Société Centrale Canine le 16 septembre 2014. Comme pour les nouveaux statuts la mise en application devra se faire avant Le 30 septembre après validation par la SCIF.

- **Obligation de rédaction d'un Règlement Intérieur** élaboré par le Comité. Ce dernier devra compléter et préciser le fonctionnement du club sans que celui-ci soit contraire aux dispositions statutaires.
- **La soumission du Règlement Intérieur à l'ACT « SCIF » pour approbation est obligatoire** avant validation par l'Assemblée Générale du club.
- **Validation du terrain** par l'ACT « SCIF » **obligatoire.**
- **Respect des pré-requis et de la procédure** auprès de l'ACT « SCIF » en cas de demande d'affiliation par un nouveau club.
- **Nécessité de prévoir « une convention »** en cas de partage de l'utilisation du terrain avec un tiers.

N°2

Vos contacts à la C.U.R

Cette lettre d'information est la votre, alors n'hésitez pas à nous adresser vos avis, suggestions sur les sujets que vous souhaiteriez voir abordés. A vous lire !

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'UTILISATION D'ILE DE FRANCE

Mandat 2013 – 2016

Présidente SCIF
Marie France Varlet
mariefrancevarlet@orange.fr
06 09 74 39 83

Président CUR
Jean Clement
speedccia@orange.fr
01 30 36 74 40/06 75 12 45 07

Secrétaire CUR
Michel Ponssot
michel.ponssot@neuf.fr
01 64 04 31 42/06 13 12 63

Délégués Départementaux

77 – Michel Ponssot
Michel.ponssot@neuf.fr

78 – Gilbert Dutot
Gilstel3@orane.fr

92 – Daniel Gourdain
daniel.gourdain@laposte.net

91 – Nathalie Sfer
sfernathalie@aol.com

94 – Hervé Blondel
Herve.blondel0075@orange.fr

95 – Nicole Clement
speedccia@orange.fr

Leurs missions :
S'assurer du bon fonctionnement des clubs, et de la transmission des Procès-Verbaux d'assemblée générale à la CUR.
Participer à l'homologation des nouveaux terrains et être informés en cas de litiges.
Etre les interlocuteurs privilégiés des clubs en cas de besoins, ou de problème quelconque, et collaborer avec les délégués de discipline.

Délégués des Disciplines CUR

Campagne – Yves Monicault
Yves.monicault@gmail.com

Obéissance - Olga Moutinho
Olga.moutinho@bbox.fr

Mondioring – Philippe Doucet
Philippe.doucet@voila.fr

Ring – Corinne Betrom-Liorit
cbetrom-liorit@club-internet.fr

RCI-FCI – Daniel Gourdain
Daniel.gourdain@laposte.net

Pistage Français – André Laillé
malaille@wanadoo.fr

Recherche Utilitaire – Nathalie Sfer
sfernathalie@aol.com

Travail à l'eau – Jacques Frémiot
Jacques.fremiot@wanadoo.fr

Travail sur Troupeau – Marc Hervé
Marc-herve@wanadoo.fr

Leurs missions :
Rapporter les principaux évènements, être force de propositions, animer et faire la promotion de la discipline ou des évènements spécifiques. (Championnats régionaux, compétitions spécifiques, stages, etc….). Participer à la désignation du jury au championnat régional. Alimenter le site de la SCIF

Responsable Licences
Corinne Betrom-Liorit
cbetrom-liorit@club-internet.fr
01 34 86 02 86

Sa mission :
Tenir à jour la base de données des licenciés CUR et HA en Ile de France.

Chargée des Licences
Rose-Marie Barbetti
clubcanin.beauchamp@numericable.fr
01 47 80 01 43

Sa mission :
Réceptionner, enregistrer, valider et adresser à CEDIA les demandes de licences CUN signées par les Présidents de club. Transmettre au responsable Licences toutes les informations permettant la tenue à jour de la base de données. Les licences sont ensuite renvoyées aux Présidents de club par CEDIA directement.

Chargée des adhésions SCIF
Jeanine Lecomte
jeannine.lecomte@wanadoo.fr
01 64 95 82 81

Sa mission :
Réceptionner et enregistrer les adhésions SCIF, éditer les cartes et les renvoyer aux clubs